

Les trajets domicile-travail, quels impacts pour les résidents ?

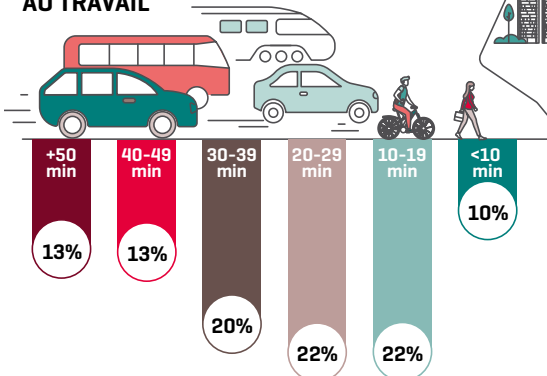
Selon une enquête du STATEC, la moitié des employés mettent 25 minutes ou moins de « porte à porte » pour se rendre sur leur lieu de travail. Le Luxembourg fait ainsi partie des pays dans la zone euro dont les trajets sont les plus longs. Les travailleurs aux trajets plus longs sont moins satisfaits de leur travail et recherchent plus souvent un autre emploi.

1/3 DES EMPLOYEURS À LUXEMBOURG-VILLE

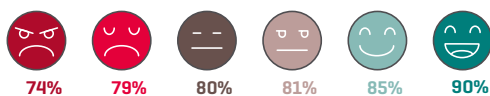
3 PERSONNES SUR 4 travaillent principalement dans les locaux de l'employeur



2/3 DES RÉSIDENTS METTENT ENTRE 10 ET 40 MINUTES POUR SE RENDRE AU TRAVAIL



PLUS LE TRAJET EST LONG, PLUS LA SATISFACTION DIMINUE...



% des travailleurs satisfaits au travail, par durée de trajet au travail



LA PANDÉMIE N'A PAS BOULEVERSER LES HABITUDES MAIS RACCOURCI LE TEMPS DE TRAJET



Le temps médian de trajet a baissé de 25 minutes au 1^{er} trimestre 2020 à 15 minutes au 2^{ème} trimestre



Il a de nouveau augmenté à 20 minutes au 3^{ème} trimestre.

LE LUXEMBOURG : PETIT PAYS, LONGS TRAJETS

55%

des employés au Luxembourg ont un trajet aller de moins de 30 minutes

contre 67% dans la zone euro

LA DURÉE DE TRAJET VERS LUXEMBOURG-VILLE EST PLUS LONGUE



6 résidents sur 10 prennent entre autres tous les jours la voiture ou la moto pour se rendre au travail



2 sur 10 utilisent les transports publics



3 sur 10 s'y rendent à pied



LES TRAVAILLEURS AUX TRAJETS PLUS LONGS RECHERCHENT PLUS SOUVENT UN AUTRE EMPLOI

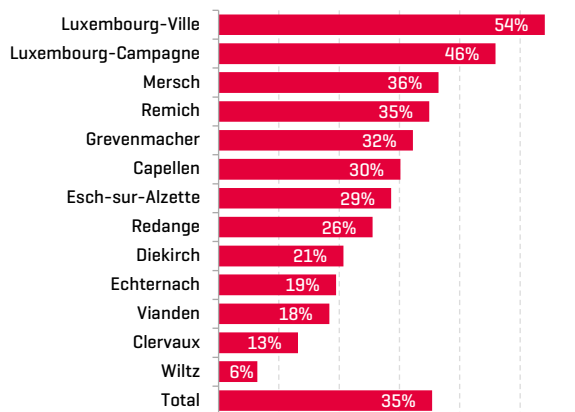
Le temps de trajet entre son domicile et son lieu de travail est un aspect qui impacte directement la vie personnelle. D'ailleurs, cet aspect pèse souvent lourd dans le choix d'un emploi/employeur. Alors, où se trouvent les principaux lieux de travail au Luxembourg et combien de temps faut-il pour s'y rendre à partir de son domicile ?

Un tiers des employeurs à Luxembourg-Ville

Si l'on s'intéresse à la localisation des employeurs par rapport aux cantons de résidence de leurs employés, un tiers des résidents [35%] indiquent que leur employeur est localisé à Luxembourg-Ville [2019]. 54% des habitants du canton de Luxembourg-Ville travaillent par exemple à Luxembourg-Ville. A l'opposé, seulement 6% des habitants de canton de Wiltz travaillent dans la capitale luxembourgeoise [graphique 1].

GRAPHIQUE 1 : LES RÉSIDENTS DU « NORD » RAREMENT EMPLOYÉS À LUXEMBOURG-VILLE

% des travailleurs ayant un employeur localisé à Luxembourg-Ville, selon le canton de résidence



Source : STATEC-EFT 2019.

En ce qui concerne le lieu de travail principal [Graphique 2], le Luxembourg est proche de la moyenne des pays de la zone euro. En effet en 2019, avant la pandémie de la COVID-19, plus de 3 résidents sur 4 travaillaient dans les locaux de l'employeur, ou dans leurs propres locaux pour les indépendants [78%]. Les autres travaillaient chez leurs clients ou patients [par ex. les travailleurs sociaux et les artisans] [9%], à la maison [5%], dans un lieu non fixe [p.ex. dans les véhicules, livraisons] ou d'autres endroits [8%].

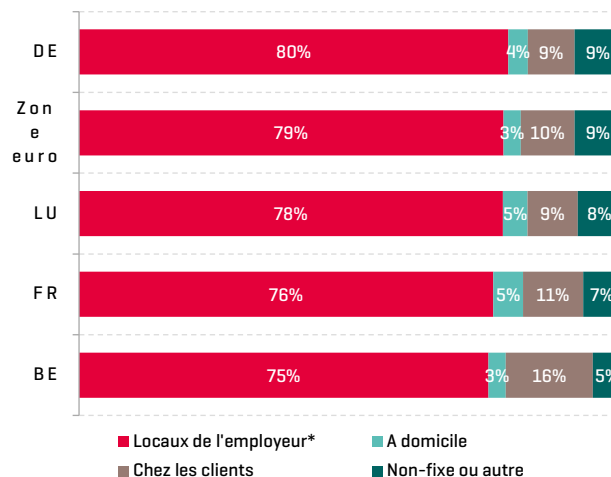
Néanmoins, les indépendants¹ travaillaient 5 fois plus [24%] à la maison que les employés, tandis que seulement la moitié

1 Pour les indépendants qui travaillent en tout ou en partie à domicile, une partie de leur logement est souvent réservée à cet effet, et ils sont considérés comme travaillant à domicile. Si le lieu de travail comprend une unité distincte (par exemple, un cabinet de conseil fiscal) qui est adjacent au domicile de la personne mais contient une entrée séparée, alors le travail est considéré comme effectué dans leurs propres locaux.

travaillaient dans les propres locaux [54%]. 12% d'entre eux travaillaient dans les bureaux des clients et 5% ailleurs.²

GRAPHIQUE 2 : 3 PERSONNES SUR 4 TRAVAILLENT PRINCIPALEMENT DANS LES LOCAUX DE L'EMPLOYEUR*

Lieu de travail principal, par pays



Notes : * Dans leurs propres locaux pour les indépendants.

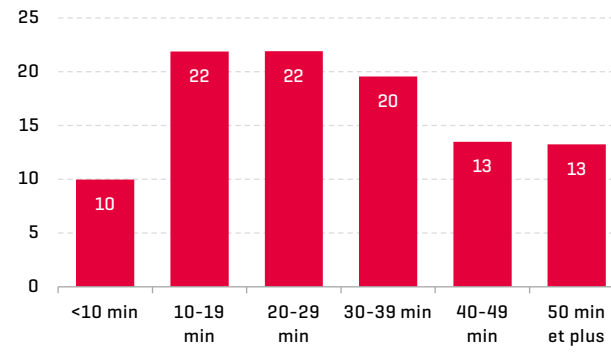
Source : Eurostat EFT 2019, module ad hoc [LFSO_19PLWK25].

2/3 des résidents mettent entre 10 et 40 minutes pour se rendre au travail

La moitié des travailleurs mettent moins de 25 minutes et l'autre moitié plus.³ Le graphique 3 montre comment le temps de trajet est réparti parmi les résidents. Tandis que 10% des personnes sont au travail en moins de 10 minutes, 13% ont besoin de 50 minutes ou plus. Environ deux tiers des résidents mettent 10 à 39 minutes pour se rendre au travail.

GRAPHIQUE 3 : 2 PERSONNES SUR 3 EN 10-39 MINUTES AU TRAVAIL

% des travailleurs, selon la durée de leur trajet



Source : STATEC-EFT 2019, module ad hoc.

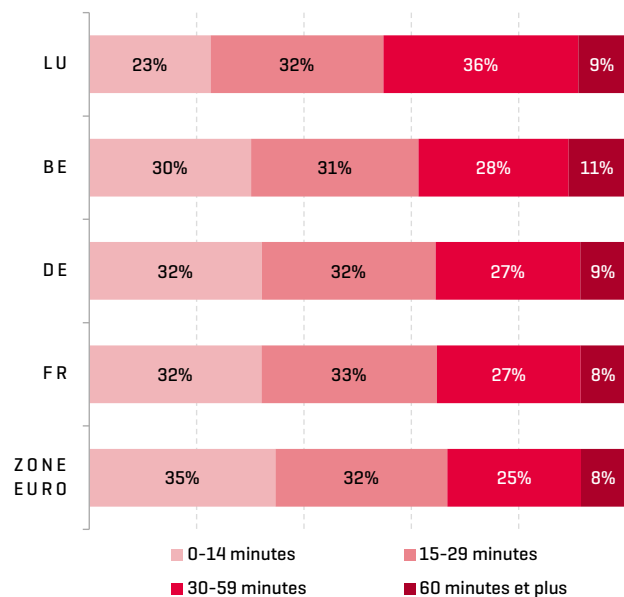
2 Source : Statec-EFT 2019 module ad hoc.

3 La médiane est la valeur qui partage toutes les valeurs (une distribution) en deux parties égales.

Malgré sa petite taille, le Luxembourg fait partie des pays de la zone euro où les trajets domicile-travail sont les plus longs [graphique 2]. Seul 55% des employés au Luxembourg ont un trajet aller de moins de 30 minutes [contre 67% dans la zone euro]. La Lettonie est le seul pays de la zone euro où les trajets domicile-travail sont encore plus longs [seul 48% des employés lettons ont un trajet aller de moins de 30 minutes].

GRAPHIQUE 4 : LE LUXEMBOURG : PETIT PAYS, LONGS TRAJETS

Temps de trajet simple au travail



Notes : Si le trajet compte comme temps travaillé, le temps de trajet est égal à zéro.

Source : Eurostat EFT 2019, module ad hoc [LFSO_19PLWK28].

Qui fait le trajet le plus long ?

Le temps de trajet est assez similaire pour l'ensemble des catégories de la population [âge, sexe, situation familiale et niveau d'éducation]. La seule exception est la nationalité : les résidents belges et allemands [médiane = 20 minutes] sont les plus rapides à se rendre sur leur lieu de travail. Les Luxembourgeois et les Français ne sont pas loin derrière [médiane = 25 minutes]. Les résidents portugais et les autres sont ceux qui passent le plus de temps [médiane = 30 minutes] sur la route.

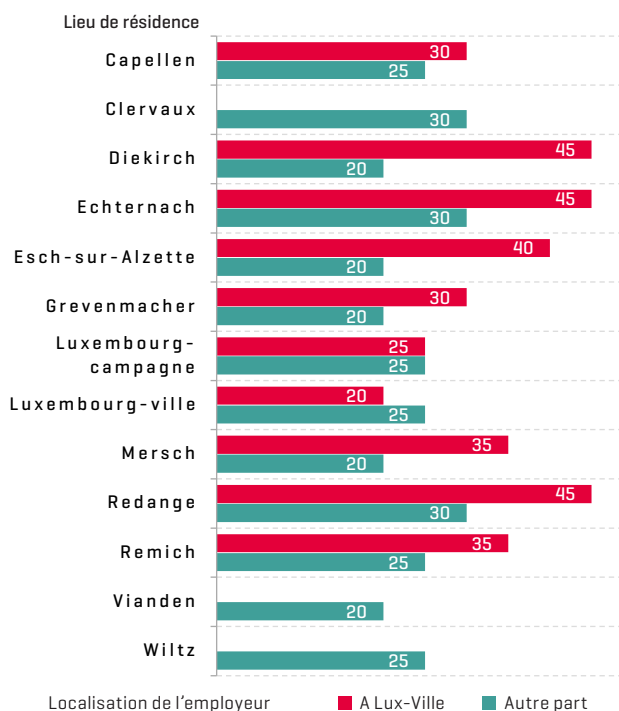
Outre les caractéristiques personnelles, ce sont les caractéristiques résidentielles qui ont le plus grand impact. Plus la densité de population est faible, plus les déplacements sont longs au Luxembourg : 20 minutes pour la moitié des travailleurs dans les régions urbaines contre 30 minutes dans les régions faiblement peuplées. En Europe c'est le contraire, les travailleurs vivant dans les villes ont en moyenne les temps de trajet les plus

longs. Le Luxembourg est ainsi avec Malte, la Belgique, l'Estonie, la Slovaquie et la Slovénie une exception à ce niveau dans l'UE-27.

Les habitants du canton de Luxembourg sont ceux qui mettent le moins de temps pour se rendre sur leur lieu de travail : la moitié y arrive en 20 minutes. Peu importe le canton, la durée de trajet vers Luxembourg-ville est la plus longue [graphique 5].

GRAPHIQUE 5 : LA DURÉE DE TRAJET VERS LUXEMBOURG-VILLE EST PLUS LONGUE

Médiane de durée de trajet au travail, par lieu de résidence et localisation de l'employeur (en minutes)



Note : Le lieu de travail est le principal lieu de travail. Les personnes travaillant «à domicile» sont exclues.⁴ Valeurs manquantes non fiables en raison du faible nombre de cas.

Source : STATEC-EFT 2019, module ad hoc.

Le temps de trajet dépend également fortement de la **flexibilité des horaires de travail**. Éviter de faire la « navette » pendant les heures de pointe fait gagner du temps. En effet, les travailleurs qui peuvent décider librement de leurs horaires de travail ont des trajets plus courts [médiane de 20 minutes] que les autres [médiane de 25 minutes].

⁴ Le temps de trajet habituel fait référence au mode de transport le plus fréquemment utilisé et aux conditions météorologiques normales. Les détours comme amener des enfants à l'école, même s'ils sont effectués quotidiennement, sont exclus.

La pandémie n'a pas bouleversé les habitudes mais raccourci le temps de trajet

Les données de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de 2020, nous permettent également d'étudier le temps de trajet en fonction des **moyens de transport** utilisés. Il en ressort que le temps médian de trajet a baissé de 25 minutes au 1^{er} trimestre de 2020 à 15 minutes au 2^{ème} trimestre. Il a de nouveau augmenté à 20 minutes au 3^{ème} trimestre.

6 résidents sur 10 prennent tous les jours la voiture ou la moto pour se rendre au travail (plusieurs réponses/modes de déplacement possibles). En comparaison, 2 personnes sur 10 utilisent les transports publics et 3 personnes sur 10 s'y rendent à pied.⁵ Les moyens « doux » - y compris la micro-mobilité électrique - comme le vélo, l'e-bike ou la trottinette électrique sont très peu utilisés [graphique 6].

La pandémie ne semble pas avoir bouleversée les habitudes de déplacement des résidents. Par contre, les transports publics ont été un peu moins utilisés au second semestre. Ce constat vaut surtout pour les personnes qui n'y recourent pas tous les jours. En d'autres termes, ceux qui utilisent également un autre moyen de transport semblent avoir changé leurs habitudes au 2^{ème} trimestre 2020. L'effet positif attendu de **l'introduction du transport gratuit** ne s'est ni matérialisé au 2^{ème} ni au 3^{ème} trimestre. La pandémie a peut-être ralenti le recours aux transports publics. Il se peut aussi que les résidents privilégient les transports privés pour d'autres raisons, indépendamment de la gratuité des transports publics.

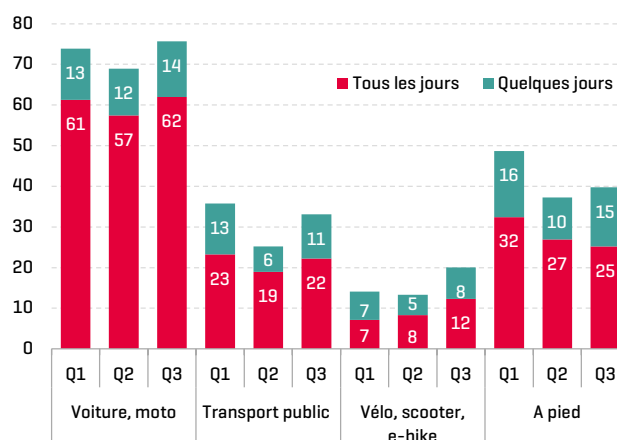
Quant au temps de trajet domicile-travail : la moitié des travailleurs utilisant leur voiture ou moto tous les jours sont au travail en 20 minutes ou moins, ceux qui se rendent au travail à vélo, scooter ou e-bike le font en 20 minutes également. Les résidents qui ont recours aux transports publics ou qui vont à pied mettent 25 minutes.⁶

5 Plusieurs réponses/modes de transportation possibles.

6 STATEC-EFT 2020, moyen T1-T3.

GRAPHIQUE 6 : LA VOITURE EST LE MOYEN DE TRANSPORT FAVORI DES RÉSIDENTS

Moyens de transport (en%) utilisés pour se rendre au travail en 2020 par trimestre



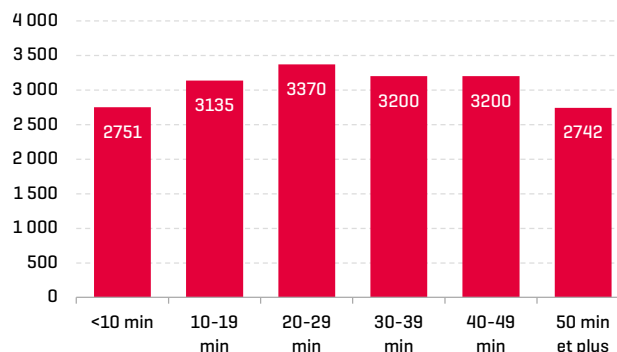
Source : STATEC-EFT 2020.

Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Les résidents pourraient être plus enclins à accepter une offre d'emploi plus loin, si le salaire s'avérait plus compétitif. Cependant, le graphique 7 montre que la relation entre salaire et temps de trajet est plus complexe et n'est pas linéaire. Comme les prix des logements sont plus élevés dans le centre du pays, les résidents qui touchent des salaires inférieurs ne peuvent peut-être pas se permettre de vivre à proximité de leur lieu de travail, et sont donc poussés dans des zones plus « éloignées ». En outre, les personnes qui occupent des emplois dans des secteurs hautement compétitifs [peu qualifiés] sont peut-être contraints d'accepter des emplois plus éloignés.

GRAPHIQUE 7 : LE SALAIRE N'AUGMENTE PAS AVEC LE TEMPS DE TRAJET

Médiane de salaire en euros, par durée de trajet au travail

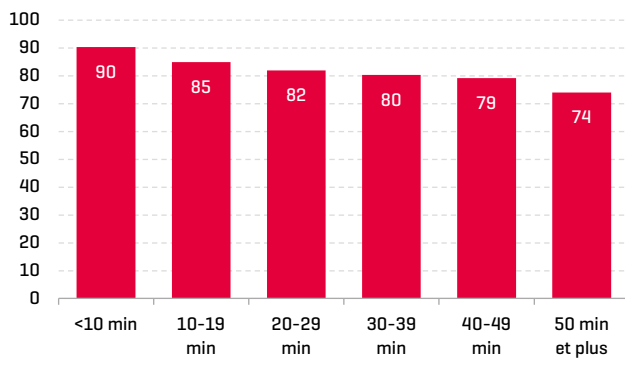


Source : STATEC-EFT 2019, module ad hoc.

La satisfaction au travail diminue considérablement avec l'augmentation de la durée du trajet vers son lieu de travail. 90% des personnes avec des trajets de moins de 10 minutes sont satisfaites de leur travail. Ce chiffre baisse à 74% parmi les personnes avec des trajets de 50 minutes ou plus.

GRAPHIQUE 8 : PLUS LE TRAJET EST LONG, PLUS LA SATISFACTION DIMINUE

% des travailleurs satisfaits au travail, par durée de trajet au travail

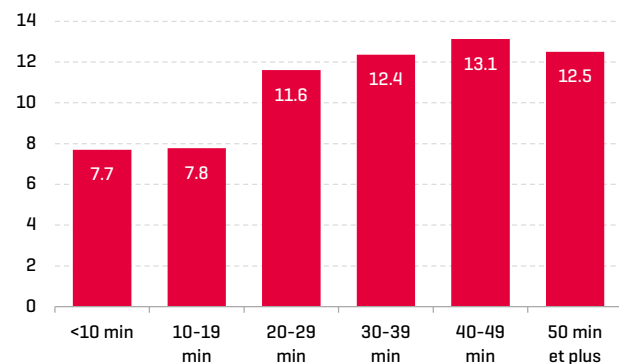


Source : STATEC-EFT 2019, module ad hoc.

Cette insatisfaction aboutit souvent à une plus forte fluctuation : les gens changent d'entreprise pour améliorer leurs conditions liées au travail. Sans surprise, les résidents qui passent le plus de temps dans les trajets cherchent également plus souvent un autre travail. En effet, 13% des résidents ayant des trajets de 40 minutes ou plus sont dans cette situation, contre seulement 8% de ceux ayant une durée de trajet de moins de 20 minutes. En résumé, le temps de déplacement est donc un équilibre fragile entre les préférences personnelles et les options du marché du travail.

GRAPHIQUE 9 : LES TRAVAILLEURS AUX TRAJETS PLUS LONGS RECHERCHENT PLUS SOUVENT UN AUTRE EMPLOI

% des travailleurs cherchant un autre travail, par durée de trajet au travail



Source : STATEC-EFT 2019, module ad hoc.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Pour ce Regards, nous utilisons les données de l'enquête sur les forces de travail (EFT). **Le temps de trajet au travail est le temps total « de porte à porte » en minutes, de tous les moyens de transport utilisés.** La question suivante a été posée aux personnes enquêtées : « **Combien de minutes vous prend généralement le trajet pour aller au travail ?** Nous voulons dire ainsi le chemin le plus simple de la maison au travail. Les détours, comme par exemple amener les enfants à l'école, et les situations exceptionnelles [p.ex. conditions de circulation ou météorologiques inhabituelles] ne sont donc pas pris en compte. » Les personnes travaillant principalement à domicile sont exclues. Si le trajet compte comme temps de travail, le temps de trajet est zéro.

Nos analyses portent uniquement sur les résidents du Grand-Duché (les frontaliers étant donc exclus). Pour une grande partie, nos données se réfèrent principalement à la situation de 2019, donnant une image d'une situation « plus normale » au Luxembourg que pendant la pandémie de la COVID-19.

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84-281 | Gsm 621 206 683
press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Anne Hartung | Tél 247-84-250
anne.hartung@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.